

gardée par eux. Et ayant cette foi, avec leurs fidèles qui la partageaient, ils entouraient la Réserve de leurs adorations, de leurs hommages, enfin d'un culte public qui ressemblait terriblement à " l'idolâtrie romaine ". Et c'est ce que l'évêque ne voulait pas tolérer.

A la vérité, dans une lettre écrite à un de ses *vicars* qui lui demandait de préciser la portée complète de sa circulaire, l'évêque déclarait qu'il était " catholique ", qu'il croyait lui aussi à la " présence réelle ", dans la Réserve du Sacrement ; mais que comme évêque il avait le droit de régler les cérémonies du culte dans son diocèse, et que ses *vicars* avaient le devoir de lui obéir. C'était une inconséquence. Mais l'évêque de la " religion établie " était obligé de la commettre pour obéir aux suggestions ou sommations des anglicans orthodoxes et pour faire respecter la décision suprême de la " Commission ecclésiastique royale " qui avait proclamé illégale toute apparence de culte public à l'égard du Sacrement. Placés entre l'obéissance à leur évêque et ce qu'ils jugeaient un devoir de conscience, deux des *vicars* donnèrent publiquement leur démission. Un troisième fit à propos de " culte public " des apparences de concessions dont l'évêque se contenta, prouvant ainsi qu'au fond il était tout disposé à s'accommoder d'un compromis respectueux qui aurait sauvegardé son autorité et couvert sa responsabilité officielle vis-à-vis des tiers.

Aussi les principaux organes de la " Haute Eglise " firent-ils observer que cette décision de l'évêque vis-à-vis du troisième *vicar* de Brighton faisait aux vicaires démissionnaires un large " pont " sur lequel il pouvait passer sans sacrifier leur conscience et leur dignité. Mais les deux *vicars* en question, comme nous l'avons dit, croyaient avec raison, à leur point de vue, leur conscience et leur dignité vis-à-vis de leurs fidèles paroissiens de Brighton absolument engagés. Et de même qu'ils avaient refusé les ouvertures indirectes de l'évêque, ils restèrent sourds aux conseils bienveillants des journaux de la " Haute Eglise ".

Ma
et la
bonne
ainsi
sans r
Avec
(vicair
diocèse
nouvea
Le I
collège
Brighto
Le F
Cambri
depuis l
Le Ré
et du co
Barthéle
années c
Le Ré
de l'églis
Le Ré
curat de
Il va s
ces cinq r
sensation
anglican.
imitateurs
bres de l'E
quotidiens
une bonne
influence c
que leur di